



Québec, le 20 octobre 2005

Monsieur Alain Cloutier
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'implantation d'une mini-centrale au pied du barrage Matawin par Innergex II, et ce, à compter du 14 novembre 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration